

L'essentie du CSEE

CSE DTSI n°7 du 19 mars 2020 et n°8 des 25 et 26 mars 2020



Covid-19	<i>'</i>
Les 12 travaux de la direction	<i>'</i>
Les salariés privés de potion magique	2

Remettons plus que jamais l'humain au centre de nos préoccupations!

Consultez notre déclaration préalable : ICI

Covid-19

Lettre du gouvernement du 24 mars 2020 : « Les réseaux et services de télécommunication sont essentiels à la continuité de la vie de notre nation ».

Le management est mobilisé pour un reporting au plus haut niveau de l'Entreprise.

Les élus du CSE DTSI ont demandé un CSE extraordinaire le 19 mars 2020 afin de partager sur les solutions de lutte contre le coronavirus mises en place par la Direction. On parle du Plan de Continuité de l'Activité (PCA) : 3 900 collègues de la DTSI sont concernés à date.

Certains salariés doivent continuer à intervenir sur site pendant cette période de confinement. Les listes des activités et des salariés concernés sont en cours d'établissement ainsi que les mesures de protection associées. Des consignes précises sont données en fonction du déplacement prévu, seul ou à plusieurs.

Les équipes de la DISU sont organisées pour répondre aux besoins des salariés en équipements nécessaires au télétravail.

Les médecins du travail sont à la disposition de tous les salariés. De nouvelles commandes de masques et de gants ont été passées par le groupe et commencent à être livrées. Le numéro d'écoute salariés IAPR 0 800 85 50 50 est au service de tous ceux qui en auraient besoin en cette période de confinement.

La Direction s'est engagée à ce qu'aucune perte de salaire ne soit subie par les salariés, qu'ils soient en ASA, ASA pour garde de jeunes enfants, ou télétravail occasionnel « coronavirus ».

Un nouveau CSEE extraordinaire « Covid-19 » est prévu le 9 avril prochain.

La position de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange espère que le Groupe sera moins impacté par ce virus que d'autres acteurs économiques du domaine. Nos réseaux sont très sollicités. Nous espérons que leur fiabilité encouragera les clients des marchés grand public et entreprises à nous rejoindre.

La CFE-CGC Orange rappelle que tous les salariés qui peuvent travailler à domicile doivent se déclarer en télétravail occasionnel « coronavirus », y compris les télétravailleurs réguliers. Les assurances du groupe couvrent les télétravailleurs dans ces cas, en dehors des sorties pour raisons personnelles.

La CFE-CGC Orange regrette l'absence de réponse de la Direction suite à la Commission Nationale de la Restauration concernant l'attribution de chèques déjeuners pour ces jours de télétravail occasionnel « corona virus ».La CFE-CGC Orange réitère sa demande au Conseil d'Administration d'une baisse des dividendes pour pallier les pertes qui seront observées à tous les niveaux, en attendant une meilleure visibilité de l'évolution de nos marchés.

La CFE-CGC Orange s'inquiète de la crise noire sur les processus de facturation qui affecte les salariés dans leurs conditions de travail et potentiellement notre chiffre d'affaires.

La CFE-CGC Orange est solidaire des consignes gouvernementales et de l'Entreprise pour empêcher le coronavirus de continuer à progresser.

Protégez-vous, protégeons-nous ! La solidarité nous permettra à toutes et à tous de passer cette période difficile avec plus de sérénité.

Les 12 travaux de la direction

Le Groupe maintient ses investissements massifs sur les infrastructures de tous ses réseaux.

La DTSI doit poursuivre le déploiement mobile 4G, préparer l'ouverture de la 5G et le déploiement FTTH sur tout le territoire. L'amélioration de la qualité sur le marché entreprise,

le wifi, services télé et les mails reste un objectif à atteindre plus large que la seule rentabilité.

La 5G sera surtout déployée en zone dense. Le projet de sous-traitance des pylônes est en cours de structuration (Towerco, ATC). La Direction souhaite une 5G responsable et

raisonnable. Elle espère détrôner Bouygues, n°1 dans les zones rurales selon l'ARCEP.

Le plan FTTH vise à couvrir tout le territoire car 20% des Français n'ont pas accès à internet aujourd'hui. La DTSI doit améliorer le processus de déploiement fibre, 1 RdV sur 3 est un échec.

Chaque Direction de DTSI devra présenter au CSEE dans les mois à venir sa déclinaison de cette stratégie .

L'analyse de la CFE-CGC Orange

La notion de marché est la grande absente du document de la Direction. La DTSI apparait comme un centre de coûts à réduire; le chiffre d'affaires est porté par d'autres directions dont OWF.

Nous soulignons l'absence de tableaux des répartitions des effectifs sur les activités « réseaux », par domaine ou chaines de valeur : impossible, donc, de comprendre les évolutions de la DTSI en termes d'emplois et de compétences métiers.

Les investissements très importants à venir pour les déploiement des RIP et de la 5G requièrent des liquidités : est-ce compatible avec des dividendes très élevés payés aux actionnaires via de nouveaux emprunts et avec la distribution jusqu'à 100 000€ d'actions gratuites au top management ?

La direction ayant une contrainte à midi pile, certaines de nos questions sont restées sans réponse.

Les salariés privés de potion magique

Les trésoriers ont présenté les comptes de trésorerie à fin 2019 (le bilan définitif devrait être disponible en juin 2020) et les budgets prévisionnels 2020 des ASC (Activités sociales et Culturelles) et des AEP (Activités Economiques et Professionnelles, budget de fonctionnement et expertises du CSE).

Pour rappel, à fin 2019 la DTSI compte 12 500 ouvrants-droit. La contribution de l'entreprise était de 14,5 M€ pour les ASC (2,25% de la masse salariale UES Orange), et de 1,46 M€ pour les AEP (0,22% de la masse salariale du CSEE). Le CSE DTSI employait 12 salariés à fin 2019. Les charges de personnel, 0,6M€, sont prises sur le budget ASC et AEP.

Les trésoriers rappellent que « la construction budgétaire 2020 devrait être prudente et à l'équilibre ». Le budget ASC 2020 se monte à 14,4 M€ (en légère diminution), le budget AEP à 1,59 M€ (en légère augmentation).

La position de la CFE-CGC Orange

Les trésoriers du CSE ont présenté les comptes de trésorerie à fin 2019, mais toujours sans explication quant à la perception exceptionnelle de plus de 2 millions d'euros pendant les élections professionnelles fin 2019. Les salariés doivent donc s'attendre à une baisse de la somme perçue en 2020 si cette perception exceptionnelle n'est pas renouvelée en 2020. Le budget moyen en 2020 par salarié serait en conséquence réduit de 250€. Il devrait atteindre en

Élu(e)s CSE DTSI

moyenne 1000€. <u>Lire le tract de la CFE-CGC Orange sur ce</u> sujet.

La gestion des ASC hors restauration proposée par le Bureau du CSEE est toujours basée sur le QF ainsi que des frais de gestion élevés. Le budget présenté serait en déficit si 100% des salariés demandaient à bénéficier de leurs prestations...

Les élus CFE-CGC Orange soutiennent l'intérêt du Tableau Magique mais ne souhaitent pas bloquer le système actuel.

Ils s'abstiennent sur le vote de ces budgets. <u>Lire</u> notre motivation de vote.

Rappel: en décembre 2019, à l'exception de la CFE-CGC Orange, les élus du CSE DTSI ont voté le maintien de la délégation de la gestion de la Restauration à l'entreprise pour tous les salariés de la DTSI; cette délégation de gestion a un réel coût par salarié: dans la majeure partie des entreprises les coûts de structure sont plafonnés à 1,20€ par repas; chez Orange, aujourd'hui, ils atteignent **7,04€** sans justification de l'Entreprise.

Un calcul rapide permet d'évaluer la perte potentielle d'ASC pour la restauration à 400€ annuels par salarié (soit 30 millions d'euros par an à l'échelle de l'UES Orange).

La CFE-CGC Orange continue de dénoncer de tels agissements.

Commissions SSCT

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement sur www.cfecqc-orange.org/dtsi

Suppléants Titulaires **UPR-IDF** DTRS-DC CAO Nathalie AJASSE Karen AYMAT Patrice DIF DDT COLLAS Virginie AJASSE Karen GUIRERT Bernard **BOUTIN François-Xavier** COLLAS Virginie UPR-O LORTEAU Marie Cécile DUBOISSET Christine GRIMAUD Alain FEJOZ Sophie CAO Nathalie DARNIS Dominique **CHAZELAS Brigitte** ESCALON Danielle TROALEN Paul RENAUX Christian VACHON Laurent MARECHAL Dominique Orange HABAY Annick SOURISSEAU Hervé représentants LEFORT-DESCATOIRE Fabienne **BOUTIN François-Xavier** AYMAT Patrice SERAFIN Gabriel ESNAULT Fabien KHODRI Saïd FEJOZ Sophie HABAY Annick FOREST Gérard TERFAIA Youcef CHAMPON CHIRAC Erick LEROY Julien PLOSSIGNAC Philippe SOURISSEAU Hervé GUIBERT Bernard LORTEAU Marie-Cécile **BFI ARBI Noureddine ROYER Pierre-Yves** SANSONI Thierry MOREAU Bruno MAUREL Nadine GIRARDOT Eric **BELILI Laziz UPR-SE** TEISSANDIER Richard SITHAPATHI Naravankumar DOYEN Rémy **UPR-NE** OUADI Mahmoud SFRAFIN Gabriel TEISSANDIER Richard SOURISSEAU Hervé ALBA Olivier LEROY Julien VANUXEM Patrick PIEGLE Frank ALLAOUI Othmane CLIPET Hervé **BEDROSSIAN Laurent** : BLACHERE Thierry **CSSCT** transverses Commissions thématiques Nos **TOULOUSE** Handicap AJASSE Karen MONTPELLIER **BELILI Laziz** Restauration DOYEN Rémy **AYMAT Patrice DUBOISSET Christine** LEVEUGLE Philippe **BESNARD Thierry** PLOSSIGNAC Philippe DOYEN Rémy **BOUTIN François-Xavier** DUBOISSET Christine HARAY Annick HABOUL Atif CHAMPON-CHIRAC Eric **GUIBERT Bernard** PFFM* TERFAIA Youcet **GUIBERT Bernard** Marchés MOREAU Bruno HABAY Annick HABAY Annick SOURISSEAU Hervé **ORLEANS** DUBOISSET Christine CAO Nathalie GOURIOU Stéphane SOURISSEAU Hervé TERFAIA Youcef AYMAT Patrice **BARRAUD Bertrand** CHAUVET François TERFAIA Youcef PIEGLE Frank